

# QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?



## TOUS LES AGENTS OU SALARIÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Tous les agents ou salariés à l'occasion de leur première affectation ou embauche, ou ayant un projet de formation professionnelle.

- Les agents ou salariés ayant réussi un concours d'accès à la fonction publique ou lors de leur première nomination sur un poste d'emploi public ou lors de leur première embauche.
- Tous les agents et salariés ayant un projet professionnel de formation pour obtenir de nouvelles qualifications dans le cadre des droits au CPF/CFP ou suite à la réussite d'un concours interne.

## TOUS LES AGENTS OU SALARIÉS EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

- Mutation pour un même employeur mais avec un changement de lieu de travail : si la distance entre le lieu de travail actuel et le nouveau lieu de travail est **supérieure ou égale à 70 km**. Pour la région Île-de-France, un changement de département suffit également pour en bénéficier.
- Changement d'employeur : si la distance entre l'employeur actuel et le nouvel employeur est **supérieure ou égale à 70 km**. Pour la région Île-de-France, un changement de département suffit également pour en bénéficier.

### Vous souhaitez connaître votre éligibilité au pack « CARRIÈRE CSF » ?

Prenez rendez-vous avec l'un des conseillers CRÉSERFI proche de chez vous ou de votre lieu de travail pour constituer votre dossier.



(1) La société de financement du CSF, CRÉSERFI (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et son partenaire prêteur Banque Edjel (SNC au capital de 150 134 754 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 LABEGE CEDEX - Mandataire d'intermédiaire en assurance ORIASS 07 036 333 (www.oriass.fr), proposent le Prêt à Taux Zéro « CSF ACCESSION CARRIÈRE » qui représente jusqu'à 10% du montant du prêt principal avec un minimum de 7 000 € et un maximum de 10 000 € sur 72 mois à 0 % taux débiteur fixe. Cette offre est réservée aux adhérents-cotisants du CSF après étude de votre situation financière et acceptation définitive du prêteur Banque EDEL. Ce prêt immobilier complémentaire est destiné à participer au financement de l'acquisition d'un bien immobilier, pour une résidence principale, dans le neuf ou dans l'ancien, avec ou sans travaux, sous réserve de la réalisation du prêt immobilier avec intérêts d'un montant minimum de 60 000 € réalisé par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'association CSF dans la limite de l'enveloppe de bonification attribuée. Cette offre est valable en France métropolitaine et en Corse et n'est pas cumulable avec un autre crédit bonifié par CSF Association. Elle n'est valable que pour une seule utilisation par foyer.

(2) CRÉSERFI, la société de financement du CSF, propose le Prêt personnel bonifié "Carrière" de 2 000 € à 4 000 € sur 24 à 48 mois à partir de 1% TAEG fixe taux débiteur fixe 0,995%. Il est réservé à tous les agents adhérents-cotisants du CSF, après étude de leur situation financière et sur présentation d'un justificatif de dépense en lien avec l'installation de moins de 6 mois. Les agents non adhérents/cotisants du CSF devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 22 € et d'une cotisation à 30 €. Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. TAEG fixe de 1% à de 4,76% (taux débiteur fixe est de 0,995 %). L'emprunteur dispose d'un droit légal de rétractation. Ce prêt est bonifié par CSF Association dans la limite de l'enveloppe de bonification attribuée. Cette offre, valable en France métropolitaine et en Corse, n'est pas cumulable avec un autre crédit bonifié par CSF Association, hormis le Prêt à taux zéro « CSF ACCESSION CARRIÈRE », et n'est valable que pour une seule utilisation par foyer. Elle est limitée à une souscription par foyer.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique de 22 € et une cotisation annuelle de 30 €. Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus au tarif de 15 € soit une cotisation annuelle de 45 € (tarifs en janvier 2020 consultables sur www.csf.fr).

Les partenaires des services de la Carte sont : Véhicules neufs : CAMEE - SAS au capital de 100 000 €, immatriculée RCS Paris B414 300 780 - Siret n° 41430078000122, dont le siège est situé au 71 avenue Victor Hugo, Paris (France) ; Véhicules d'occasion : PARCOURS, SAS, ayant pour nom commercial ORIGIN, au capital social de 30 171 552 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 399 399 484, 19 rue Lavoisier, 92000 Nanterre - Société de courtage d'assurances N° ORIASS 07005436 (www.oriass.fr). Offres soumises à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont pour les prêts immobiliers : La Banque Postale (SA au capital de 4 631 654 325 €) - Siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.oriass.fr) ; LCL (SA au capital de 2 037 713 591 € représenté par 393 158 237 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69 002 Lyon - siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° ORIASS 07 001 878 (www.oriass.fr) ; Crédit du Nord (SA au capital de 890 263 248 € - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIASS 07 023 739 (www.oriass.fr) ; Société Générale (SA au capital de 1 066 714 367,50 € au 1<sup>er</sup> août 2019 - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIASS n° 07 022 493 (www.oriass.fr) ; Banque Populaire Rives de Paris (SA au capital variable - Siège social : 76-78 Avenue de France 75204 PARIS cedex 13) - Immatriculé au RCS de Paris : 552 002 313 TVA Intracommunautaire FR 59 552 002 313 - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 022 545 (www.oriass.fr). La liste complète de nos partenaires est consultable sur le csf.fr. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues. CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Le contrat CSF Assurance Emprunteurs n° V. 9764 est distribué par Créserfi et géré par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 4 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - Courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr)). Le contrat CSF Assurance Emprunteurs est un contrat groupe souscrit par le Crédit Social des Fonctionnaires auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38 € - Siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances). Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 4 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr).

Les offres d'épargne, de placements et d'immobilier neuf sont distribuées par PROGRETIS - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - R.C.S : 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 09 050 053 (www.oriass.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP ; Enregistrement au fichier des Conseillers en Investissement Financiers sous le N° E001730 ; Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans pouvoir recevoir aucun fonds ; Carte N° CPI 7501 2018 000 034 184 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : police n° 780047-010 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

Les informations collectées par le groupe CSF, sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opérations de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de la Commission Européenne.

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « loi Informatique et Liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à : DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 9, par mail à DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez également d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale par courrier à l'adresse ci-dessus ou via les liens de désinscription présents dans nos courriels.



PRENEZ RENDEZ-VOUS AU  
**01 53 36 10 40**  
(coût d'un appel local)

Rendez-vous sur  
**WWW.CSF.FR/PACKCARRIERE**

**GROUPE CSF : SERVICES AUX ADHÉRENTS • CRÉDITS • ASSURANCES • ÉPARGNE**  
Crédit Social des Fonctionnaires, association / CRÉSERFI, société de financement du CSF / CSF Assurances, société de courtage d'assurance du CSF / PROGRETIS, société de conseil en gestion de patrimoine du CSF.

# PACK CARRIÈRE CSF

## PRÊTS AIDÉS ET SERVICES DÉDIÉS



Voir conditions à l'intérieur



**CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES**

CRÉSERFI  
Société de financement du CSF  
Caution / Crédits

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

# POURQUOI UN PACK CARRIÈRE ?



## FORMATION ET MOBILITÉ PROFESSIONNELLES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES

La loi de transformation de la fonction publique de juin 2019 a **bouleversé l'évolution de carrière de ses agents**. L'État est ainsi victime de son succès avec un nombre inattendu de demandes de formations ou mutations professionnelles. Dans le cadre d'un projet de mobilité ou de formation, **les solutions et aides financières existantes sont limitées et parfois traitées différemment en fonction des territoires**. Mais comment et par qui les agents ayant un projet d'évolution de carrière sont-ils accompagnés ?

## PACK CARRIÈRE CSF, UNE AIDE MULTIFORME

Au cœur du service public et aux côtés des fonctionnaires et assimilés depuis 65 ans, le Crédit Social des Fonctionnaires propose **une offre à destination des agents pour les aider à réussir toutes les étapes de leur projet de formation, de mutation ou de mobilité professionnelle** grâce à des prêts aidés et des services dédiés.

## UNE OFFRE LIBRE AVEC POSSIBILITÉ DE CHOISIR LE SERVICE SOUHAITÉ

Parce que chaque projet est différent, le Groupe CSF propose **différentes solutions sur-mesure**. Les agents peuvent ainsi **sélectionner une ou plusieurs offres, un ou plusieurs services de ce pack** afin de mener à bien leur projet d'évolution de carrière. **C'est un pack complet offrant une liberté de choix** pour répondre aux attentes des agents le sollicitant.

# SE LOGER



## LES OFFRES DE LOGEMENTS DU CSF

Le Groupe CSF vous offre la possibilité d'accéder à des offres de logements dans la rubrique Immobilier du site [csf.fr](http://csf.fr). Ces biens sont disponibles à la location ou à la vente. C'est, pour vous, une nouvelle aide dans votre recherche de maison ou d'appartement. **L'ambition du Groupe CSF est de vous faciliter l'accès au logement** et surtout à la propriété que ce soit dans le neuf ou dans l'ancien, dans le secteur libre ou dans le parc social (sous conditions de ressources).

- CRÉSERFI, la société de financement du CSF a noué des **partenariats avec des agences immobilières, des réseaux de mandataires, des bailleurs institutionnels** (CDC Habitat, Transactif, Quadral) et **des promoteurs-constructeurs de 1<sup>er</sup> plan** (Geoxia, Hexaom) qui peuvent vous proposer des logements adaptés à vos besoins dans le neuf ou dans l'ancien partout en France. Il y a sans doute un logement pour vous !
- Ces offres complètent celles de PROGRETIS qui propose un accompagnement complet pour les personnes qui souhaitent acheter dans le neuf pour se loger. **Les conseillers PROGRETIS ont accès à une offre très large de logements neufs dans toute la France**, soit des milliers de logements de promoteurs nationaux, régionaux et locaux rigoureusement sélectionnés.

// Cyril, agent de catégorie C, est basé avec sa famille à Marseille. Il vient d'obtenir son diplôme de catégorie B. Il est nommé sur Nevers et souhaite à cette occasion devenir propriétaire et installer sa famille dans un nouveau logement. Il a fait appel au groupe CSF pour l'accompagner dans toutes les étapes de financement de son nouveau bien immobilier en réalisant un montage financier, prenant en compte les prêts aidés. Grâce au Pack Carrière, il bénéficie également du Prêt à Taux Zéro !"



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER. Exemple pour un prêt immobilier complémentaire d'un montant de 10 000 € sur 72 mois, vous remboursez 72 mensualités de 140,34 € avec assurance. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,66% Fonds Mutuel de Garantie et assurance incluses, taux débiteur fixe 0%. Montant total dû par l'emprunteur : 10 204,40 €. Montant du coût du crédit : 204,40 € dont 100 € de participation au Fonds Mutuel de Garantie et coût mensuel par personne de l'assurance Décès, Invalidité, Incapacité obligatoire de 1,45 €.

PRÊTEUR BANQUE EDEL

## LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

CRÉSERFI, la société de financement du CSF, accompagne les agents de la fonction publique dans toutes les étapes de leur projet immobilier. Les conseillers CRÉSERFI vous proposent la solution la plus adaptée à votre profil et à votre projet (conformément à la loi). Ils sont spécialisés dans le montage de prêts immobiliers et sont à votre écoute pour définir avec vous la meilleure solution. Vous avez connaissance des aides dont vous pouvez bénéficier pour votre achat immobilier, mais vous avez du mal à vous y retrouver ? Le conseiller CRÉSERFI vous apportera son expertise : **Prêts à Taux Zéro, Prêts Aidés de l'État, de la Ville, de l'Administration**. Tous ces prêts aidés peuvent être intégrés à votre montage financier.

## LE PRÊT À TAUX ZÉRO « CSF ACCESSION CARRIÈRE »<sup>(1)</sup>

Ce prêt immobilier à taux zéro finance, en partie, l'acquisition d'une résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien avec ou sans travaux, sous réserve de la réalisation du prêt principal par l'intermédiaire de CRÉSERFI. L'association CSF prend en charge la totalité des intérêts.

MONTANT : 7 000 € à 10 000 €	DURÉE : 72 mois	0 % TAUX DÉBITEUR FIXE*
L'association CSF prend en charge la totalité des intérêts		

- Il s'agit d'un prêt immobilier complémentaire **d'un minimum de 7 000 € et d'un maximum de 10 000 €** remboursable sur **72 mois au taux débiteur fixe de 0 %**, hors assurance obligatoire et Fonds Mutuel de Garantie.
- **Pour calculer votre capacité d'emprunt** et bénéficier des offres du Pack Carrière, contactez votre conseiller local.

Rendez-vous sur  
[CSF.FR/PRETZEROPACKCARRIERE](http://CSF.FR/PRETZEROPACKCARRIERE)

(1) Offre soumise à conditions, disponible auprès d'un conseiller.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER. Exemple(2) pour un prêt personnel « Carrière » d'un montant de 4 000 € sur 48 mois, vous remboursez 48 mensualités de 85,04 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 1,66% (taux débiteur fixe 0,995%). Montant total dû par l'emprunteur : 4 133,92 € dont 52 € de frais d'accession\*. Le coût mensuel de l'assurance facultative Décès, Invalidité et Incapacité est de 2,34 € en sus des mensualités ci-dessus. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,38%. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 112,32 €.

(2) Les frais d'accession intègrent, le cas échéant, le droit d'entrée (22 €) et les frais de cotisation (30 €) soit 52 € pour un seul emprunteur ou 74 € pour 2 co-emprunteurs.

PRÊTEUR CRÉSERFI

## S'INSTALLER ET SE FORMER



## LE PRÊT PERSONNEL « CARRIÈRE »<sup>(2)</sup>

Pour financer les dépenses occasionnées par ce changement de carrière (frais de déplacement, de formation, de déménagement, petits travaux, équipement en mobilier, électroménager, avance pour caution locative, etc.)

MONTANT : 2 000 € à 4 000 €	DURÉE : 24 mois à 48 mois	À PARTIR DE 1% TAEG FIXE
CSF Association prend en charge une partie du coût du crédit		

- **Pour calculer votre capacité d'emprunt** et bénéficier des offres du Pack Carrière, contactez votre conseiller local.

Rendez-vous sur  
[CSF.FR/PRETPACKCARRIERE](http://CSF.FR/PRETPACKCARRIERE)

# SE DÉPLACER



## CSF AUTO VÉHICULES NEUFS

Économisez jusqu'à 42% sur l'achat de votre prochain véhicule neuf, parmi un large choix de modèles. Vous bénéficiez de la garantie constructeur et, grâce à la Carte CSF, d'une extension de garantie de 1 an offerte<sup>(3)</sup>. **Ces offres vous attendent sur [www.csf.fr](http://www.csf.fr) rubrique Auto.**

(3) Hors véhicule garantie constructeur plus de 36 mois.

## CSF AUTO VÉHICULES D'OCCASION

Un large choix de véhicules d'occasion, garantis, de toutes marques et dont l'origine est certifiée. Vous y trouverez :

- **Plus de 600 véhicules d'occasion disponibles** avec une large sélection possible
- **Une traçabilité** : des véhicules d'origine contrôlée
- **La possibilité de bénéficier d'une offre de LLD<sup>(4)</sup>** (Location Longue Durée)
- **Une carte carburant de 100 € offerte<sup>(5)</sup>** en tant qu'adhérent-cotisant du CSF

(4) La LLD est une solution de financement vous permettant de disposer d'un véhicule tout en maîtrisant votre budget auto. (5) Offre valable jusqu'au 31/12/2020.

// Sylvia, agent de catégorie B vit à Macôn. Son époux, quant à lui, est en CDI dans une entreprise du secteur privé. Sylvia réussit son concours pour travailler dans un autre ministère. Elle est nommée dans la même région, mais sur Dijon, en Côte-d'Or. Le couple ne souhaite pas déménager. Sylvia va devoir faire plus de kilomètres. C'est la raison pour laquelle elle souhaite acheter une nouvelle voiture. Elle fait appel au groupe CSF pour consulter les meilleures offres, neuves ou d'occasion, et être accompagnée dans le choix du meilleur financement possible."

